

# SOLIDARITÉS

## PROFESSIONS SOCIALES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,  
DE LA SANTÉ  
ET DES DROITS DES FEMMES

### **Arrêté du 8 octobre 2014 portant nomination des membres du jury de l'examen organisé en 2015 pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'enseignement général des aveugles et des déficients visuels**

NOR : AFSA1430730A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu l'article D.312-116 du code de l'action sociale et des familles;

Vu l'arrêté du 15 décembre 1976 modifié relatif au certificat d'aptitude à l'enseignement général des aveugles et des déficients visuels, et notamment son article 8;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2011 fixant la rémunération des agents publics des administrations en charge de la santé, de la jeunesse et de la vie associative, des solidarités et de la cohésion sociale, de la ville et des sports participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de recrutement;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2014 portant ouverture au titre de l'année 2015 d'une session d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'enseignement général des aveugles et des déficients visuels,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Le jury de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'enseignement général des aveugles et des déficients visuels est composé ainsi qu'il suit :

#### I. – ÉPREUVES DE LA PREMIÈRE PARTIE

##### *Président*

M. Laurent Dubois-Mazeyrie, adjoint au chef du bureau de l'insertion, de la citoyenneté et du parcours de vie des personnes handicapées, représentant la directrice générale de la cohésion sociale.

##### *Membres titulaires*

M. Fabien Marmonier, inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés (75 Paris).

Mme Françoise Magna, inspectrice pédagogique et technique des établissements pour déficients visuels relevant du ministère chargé des personnes handicapées.

Docteur Corinne Leowski, ophtalmologiste, Institut d'éducation sensorielle pour jeunes aveugles (75 Paris).

Mme Élisabeth Bincaz, directrice déléguée du Centre national de formation des enseignants pour déficients sensoriels (CNFEDS) (73 Chambéry).

M. Stéphane Hagues, enseignant, Institut national des jeunes aveugles (75 Paris).

M. Jean-Yves Faure, enseignant, Institut national des jeunes aveugles (75 Paris).

M. Laurent Bourrien, enseignant, Institut pour l'insertion des déficients visuels en Finistère (29 Quimper).

M. Éric Obyn, enseignant, centre FORJA (75 Paris).

*Personnes qualifiées*

- Mme Marie-Laure Cachenaut, enseignante, Institut national des jeunes aveugles (75 Paris).  
Mme Anne Chotin, enseignante, Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (92 Suresnes).  
Mme Marie-Luce Garapon, chef de service pédagogique, Institut des jeunes aveugles (03 Yzeure).  
Mme Agnès Guibora, chef de service, Centre d'éducation pour déficients visuels (54 Nancy).  
Mme Roselyne Guillemet, chef de service, Institut des jeunes aveugles (31 Toulouse).  
Mme Frédérique Gumery, chef de service pédagogique, CRDV (63 Clermont-Ferrand).  
M. Éric Kuenzi, chef de service SAFEP-SAAAS, CREESDEV (25 Besançon).  
M. Laurent Linge, enseignant, centre Louis-Braille (67 Strasbourg).  
Mme Catherine Plank, conseillère d'aide à la scolarisation (93 Montreuil).  
Mme Fabienne Roussey-Schultz, chef de service pédagogique, centre Louis-Braille (67 Strasbourg).

*Membres suppléants*

- M. Patrick Colin, psychologue, institut Michel-Fandre (51 Reims).  
M. Julien Berthier, enseignant, Institut national des jeunes aveugles (75 Paris).  
Mme Solène Juvin, enseignante, institut Les Hauts Thébaudières (44 Vertou).  
Docteur Béatrice Le Bail, ophtalmologiste, IME Jean-Paul (91 Évry).

## II. – ÉPREUVES DE LA SECONDE PARTIE

*Président*

- M. Laurent Dubois-Mazeyrie, adjoint au chef du bureau de l'insertion, de la citoyenneté et du parcours de vie des personnes handicapées, représentant la directrice générale de la cohésion sociale.

*Membres titulaires*

- M. Fabien Marmonier, inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés (75 Paris).  
Mme Françoise Magna, inspectrice pédagogique et technique, représentant la directrice générale de la cohésion sociale.  
Docteur Corinne Leowski, ophtalmologiste, Institut d'éducation sensorielle pour jeunes aveugles (75 Paris).  
Mme Élisabeth Bincaz, directrice déléguée du Centre national de formation des enseignants pour déficients sensoriels (CNFEDS) (73 Chambéry).  
Mme Marie-Laure Cachenaut, enseignante, Institut national des jeunes aveugles (75 Paris).  
M. Jean-Yves Faure, enseignant, Institut national des jeunes aveugles (75 Paris).  
Mme Solène Juvin, enseignante, institut Les Hauts Thébaudières (44 Vertou).  
M. Éric Obyn, enseignant, centre FORJA (75 Paris).

*Personnes qualifiées*

- M. Maximin Astourne, inspecteur de l'éducation nationale (974 La Réunion).  
M. Julien Berthier, enseignant, Institut national des jeunes aveugles (75 Paris).  
Mme Anne Chotin, enseignante, Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (92 Suresnes).  
Mme Catherine Feignez, enseignante honoraire (75 Paris).  
Mme Marie-Luce Garapon, chef de service pédagogique, Institut des jeunes aveugles (03 Yzeure).  
Mme Agnès Guibora, chef de service, Centre d'éducation pour déficients visuels (54 Nancy).  
Mme Roselyne Guillemet, chef de service, Institut des jeunes aveugles (31 Toulouse).  
Mme Frédérique Gumery, chef de service pédagogique, CRDV (63 Clermont-Ferrand).  
M. Stéphane Hagues, enseignant, Institut national des jeunes aveugles (Paris).  
M. Éric Kuenzi, chef de service SAFEP-SAAAS, CREESDEV (25 Besançon).

M. Olivier Lanez, inspecteur de l'enseignement technique de l'éducation nationale (75 Paris).  
M. Laurent Linge, enseignant, centre Louis-Braille (67 Strasbourg).  
Mme Fabienne Roussey-Schultz, chef de service pédagogique, centre Louis-Braille (67 Strasbourg).  
Mme Nathalie Zelmeur, enseignante, centre Louis-Braille (67 Strasbourg).

*Membres suppléants*

M. Patrick Colin, psychologue, institut Michel-Fandre (51 Reims).  
Docteur Béatrice Le Bail, ophtalmologiste, IME Jean-Paul (91 Évry).  
M. Laurent Bourrien, enseignant, Institut pour l'insertion des déficients visuels en Finistère (29 Quimper).  
Mme Catherine Plank, conseillère d'aide à la scolarisation (93 Montreuil).

Article 2

Cet examen est classé dans le groupe 2.

Article 3

La directrice générale de la cohésion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 8 octobre 2014.

Pour la ministre et par délégation :  
*La sous-directrice de l'autonomie  
des personnes handicapées  
et des personnes âgées,*  
N. CUVILLIER